



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **25 janvier 2021**

Délibération n° 2021-0377

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association Office du tourisme de la Métropole de Lyon - Attribution d'une subvention pour soutenir la reprise de l'activité touristique dans le contexte de la crise lié à la pandémie de Covid-19

service : Délégation Développement responsable - Direction valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 janvier 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 27 janvier 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Gersperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, M. Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorvtzoff.

Absents excusés : M. Galliano (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 25 janvier 2021**Délibération n° 2021-0377**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Association Office du tourisme de la Métropole de Lyon - Attribution d'une subvention pour soutenir la reprise de l'activité touristique dans le contexte de la crise lié à la pandémie de Covid-19**

service : Délégation Développement responsable - Direction valorisation territoriale et relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'Office du tourisme de la Métropole de Lyon assume les missions suivantes :

- l'accueil et l'information des touristes,
- la promotion touristique du territoire à l'échelle locale, nationale et internationale,
- la production et la commercialisation des produits et prestations de services touristiques,
- le développement du tourisme d'affaires au travers du Bureau des congrès et des salons.

En contrepartie de ces missions et sur la base d'un programme d'actions annuel, la Métropole verse chaque année une subvention de fonctionnement à l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon. La subvention au titre du programme 2021, votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021, s'élève à 4 613 640 €.

Depuis mars 2020, la pandémie de la Covid-19 a engendré une crise sans précédent pour le tourisme. Il s'agit donc pour la Métropole et l'Office du tourisme de soutenir prioritairement la reprise de l'activité touristique sur le territoire, tout en préparant l'avenir avec une offre touristique plus résiliente et plus responsable pour faire face aux évolutions de plus long terme.

Compte tenu du contexte exceptionnel que traverse la filière touristique avec un 2^{ème} arrêt presque total de l'activité depuis début novembre 2020, il apparaît nécessaire afin d'accompagner au mieux les professionnels, de renforcer le plan de relance de l'activité touristique sur la Métropole, en complémentarité et cohérence avec les actions déjà prévues à cet effet dans le programme d'actions 2021 de l'Office du tourisme.

L'Office du tourisme propose ainsi à la Métropole de renforcer son programme d'actions 2021 par des actions de promotion supplémentaires sur les marchés locaux, régionaux, nationaux et européens, en sollicitant une subvention exceptionnelle de 200 000 €. Ce budget complémentaire donnera aux actions de l'Office du tourisme un effet amplificateur nécessaire dans cette période de relance de l'activité touristique.

II - Les actions envisagées par l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon

Grâce à la subvention exceptionnelle de la Métropole, et dans un objectif d'effet levier des actions de relance proposées dans le programme d'actions 2021 de l'Office du tourisme, ce dernier souhaite mettre en œuvre les actions suivantes :

- élaboration d'outils complémentaires pour la cible professionnelle nécessaires dans le contexte de reprise pour appuyer la venue d'événements professionnels, notamment par le biais de visites virtuelles (les visites d'inspection et de découverte des sites événementiels étant limitées, les grandes métropoles déploient une importante visibilité en ligne pour faire connaître les atouts de leur destination, leurs sites d'accueil et leur positionnement),
- déploiement d'une campagne ambitieuse de visibilité auprès du grand public et des professionnels via de l'achat d'espaces média (TV régionale ou nationale, supports nationaux et européens de tourisme d'affaires, web, etc.) dans l'objectif de donner envie de (re)découvrir la Métropole,

- activation de supports presse dédiés, via la collaboration avec une agence de presse spécialisée, pour rassurer et donner envie de venir à Lyon, à la fois sur les axes tourisme de loisirs et d'affaires (charte sérénité/tourisme responsable).

L'Office du tourisme ajustera les cibles et les outils de communication et de promotion en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures décidées par le Gouvernement.

III - Budget prévisionnel et montant de la subvention exceptionnelle

Le budget prévisionnel du plan d'actions exceptionnel de l'Office du tourisme est le suivant :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
élaboration d'outils complémentaires événements d'affaires	40 000	Métropole de Lyon	200 000
campagne de visibilité	100 000		
activation de supports presse dédiés	60 000		
Total	200 000	Total	200 000

Il est proposé au Conseil d'attribuer à l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 200 000 € pour soutenir la reprise de l'activité touristique dans le contexte de crise lié à la pandémie de Covid-19 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200 000 € à l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon pour soutenir la reprise de l'activité touristique dans le contexte de crise lié à la pandémie de Covid-19,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 200 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P04O2637.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 janvier 2021.